

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

En 2022, Solidarité Défense a repris le rythme et les activités d'avant le confinement : visites en hôpital, projets, aides individuelles au profit des blessés et des familles. Elle a aussi confirmé largement le triple virage, territorial, opérationnel et associatif que j'annonçais l'année dernière.

Solidarité Défense étend désormais ses activités en province, à Brest, à Toulon et peut-être bientôt à Marseille. Cette extension implique de recruter, former et « contrôler », au sens militaire du terme, des visiteurs plus nombreux et plus autonomes. C'est un effort que nous avons entrepris et que nous devons poursuivre.

Solidarité Défense se fait connaître aussi par ses actions et par ses ambitions. Notre don d'un exosquelette de rééducation aux Invalides en 2022 a été particulièrement bien diffusé par la presse l'automne dernier. Le robot que nous avons sélectionné a d'ailleurs été choisi pour équiper les centres départementaux, preuve, s'il en était besoin, que nous étions sur la bonne voie.

Le colloque sur l'accompagnement de la blessure psychique, que nous avons organisé le 30 mars dernier, a recueilli un certain succès. Porté par les interventions impressionnantes de militaires blessés, ce sujet, débattu alors même que le ministère des Armées mettait la dernière main à un plan d'action en faveur des familles et des blessés, a été bien relayé par les médias, belle source de satisfaction pour les blessés que nous accompagnons.

Innovante et rayonnante, notre association l'est encore lorsqu'elle poursuit et développe les séminaires de reconstruction des veuves de guerre. Après deux séminaires en 2022, Solidarité Défense a accueilli, à Paris, du 11 au 15 mai, quinze veuves de guerre de trois nationalités, américaines, libanaises et françaises. Trois séminaires de qualité, dans lesquels le chef d'état-major des armées s'est impliqué, trois séminaires qui, de l'aveu des participantes, ont été très appréciés et très efficaces.

C'est donc porteuse d'une nouvelle dimension, forte de belles actions et riche d'ambitions que Solidarité Défense poursuit son œuvre de solidarité au profit des militaires blessés et des familles endeuillées, y compris dans ce nouveau contexte qu'est le Comité de l'Entraide Défense.

Tout cela mérite un engagement redoublé de notre part. Je vous y engage comme je vous engage également à faire connaître notre association : cette belle association peut sans difficulté accueillir davantage de membres.



Jean-Marie Bockel
Ancien ministre
Président de Solidarité Défense

1. Positionnement de l'association

a. **Objet social :**

Solidarité Défense a été créée le 10 novembre 1994, pendant les opérations françaises dans les Balkans, dans le but de « *contribuer à resserrer les liens entre la société civile et la communauté de Défense en participant activement :*

- *aux manifestations de solidarité collective traduisant le soutien de la nation, en particulier au profit des personnels militaires engagés en opérations extérieures ;*
- *aux soutiens personnalisés visant à redonner aux victimes, blessés graves et aux familles de personnels décédés, la capacité de reprendre une vie privée et professionnelle autonome, active et digne. »*

Reconnue d'utilité publique le 7 juillet 2005, Solidarité Défense prend en compte, sans distinction de grade, d'armée, de sexe, d'âge, de situation familiale, ou d'une quelconque appartenance religieuse ou ethnique :

- le personnel militaire et civil des trois armées, des directions et services, en activité ou à la retraite, leurs conjoints et enfants ;
- le personnel de la Gendarmerie en activité ou à la retraite, leurs conjoints et enfants.

Aucune condition, ni d'appartenance à l'association, ni de durée, n'est exigée pour bénéficier d'une aide de Solidarité Défense.

b. **Champ d'action**

Solidarité Défense se concentre donc en priorité sur le soutien :

- du personnel engagé en opération, extérieure ou intérieure ;
- du personnel blessé en opérations ou lors d'activités d'entraînement opérationnel ;
- des familles, et, plus particulièrement, celui des familles endeuillées à cause des opérations ou des activités d'entraînement opérationnel.

L'action de Solidarité Défense se caractérise par l'établissement d'un lien personnel et prolongé et l'implication d'organismes ou d'associations que l'association peut solliciter au profit du monde combattant. Elle complète ainsi l'action de l'institution militaire et de l'Etat ; elle s'attache à se coordonner avec les autres associations liées aux armées et à la Gendarmerie.

c. **Organisation**

L'association dispose d'un conseil d'administration, dont les membres sont élus, *intuitu personae*, pour trois ans et par tiers, par l'assemblée générale.

Présidé par M. Jean-Marie Bockel, le conseil d'administration est composé de personnalités de la haute administration, du monde des affaires, des professions libérales, de parlementaires et d'officiers généraux en deuxième section.

Depuis le 29 juin 2022, le conseil d'administration élu par l'assemblée générale se compose de 18 membres, dont 6 forment le bureau exécutif :

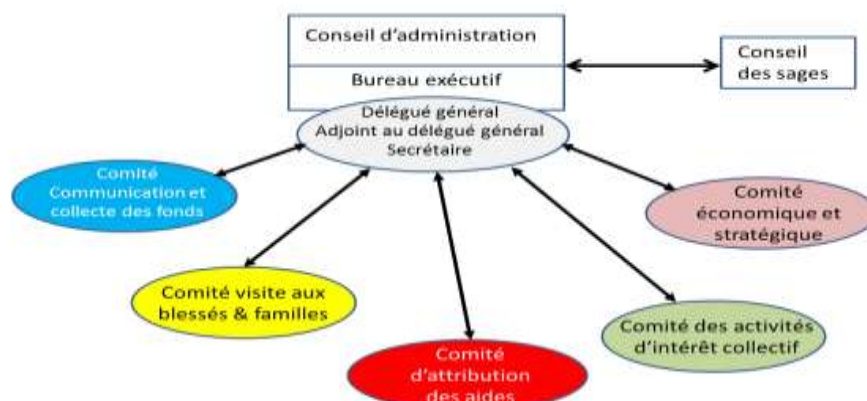
	Prénom	Nom	Fonction	Fin de mandat
M.	Julien	Bétolaud	Administrateur	2025
M.	Augustin	de Castet	Membre du bureau	2025
Mme	Anne	Coldefy	Secrétaire	2025
M.	Bertrand	Dunoyer de Segonzac	Membre du bureau	2025
Mme	Isabelle	Burkhard	Administratrice	2025
M.	Patrick	Remm	Administrateur	2025
M.	Jean-Marie	Argoud	Administrateur	2026
M.	Jean-Marie	Bockel	Président	2026
M. le député	Jean-Michel	Jacques	Administrateur	2026
Médecin général (2s)	Yves	Claudot	Administrateur	2024
Amiral (2s)	Philippe	Coindreau	Administrateur	2024
M.	Guillaume	Giscard d'Estaing	Trésorier	2024
Gén.de corps aérien (2s)	Bernard	Guével	Administrateur	2024
Mme	Claude	Menet	Administratrice	2024
Docteur	Christine	Roullière le Lidec	Membre du bureau	2024
Gén.de corps d'armée (2s)	Christophe	de Saint-Chamas	Administrateur	2024
Mme	Dorothée	Roy	Administratrice	2024
M.	Geoffroy	Roux de Bézieux	Administrateur	2024

L'amiral Jacques Lanxade, ancien CEMA et ambassadeur de France, président de 2001 à 2016, Mme Lanxade, membre fondatrice de l'association, administratrice jusqu'en 2019, et le général de corps aérien (2s) Guével, président de 2018 à 2020 et administrateur depuis 2015, sont présidents d'honneur.

Les statuts révisés (15 février 2021) ont permis de constituer un conseil des Sages, formé d'anciens administrateurs volontaires. Ce conseil, dont la vocation est d'assister le président et le conseil d'administration, peut se voir confier des missions particulières, collectivement ou individuellement.

Mme	Chantal	Bouilly
M.	Jacques	Gautier
Me	Bertrand	Ollivier
M.	Xavier	Vamparys

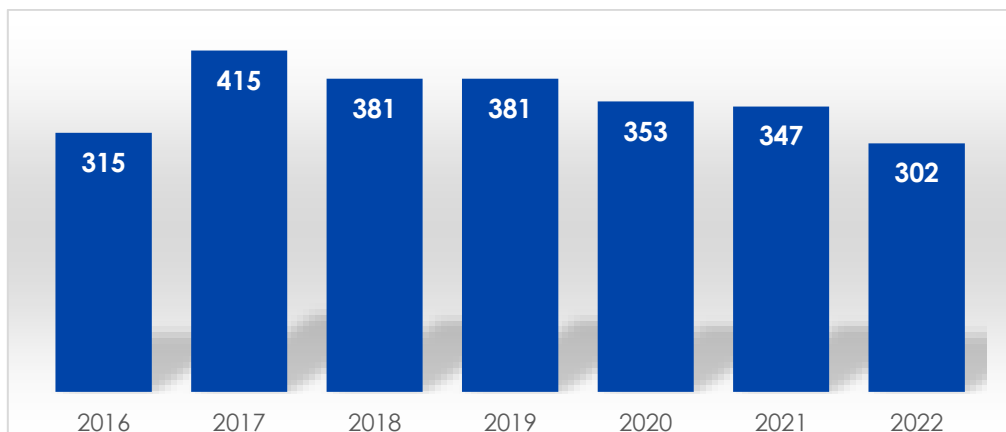
L'association met sur pied cinq comités spécialisés, placés sous la responsabilité de responsables désignés et chargés d'organiser et de mener les actions, avec l'aide de membres bénévoles de Solidarité Défense, dans l'un des domaines composant le champ d'action de l'association.



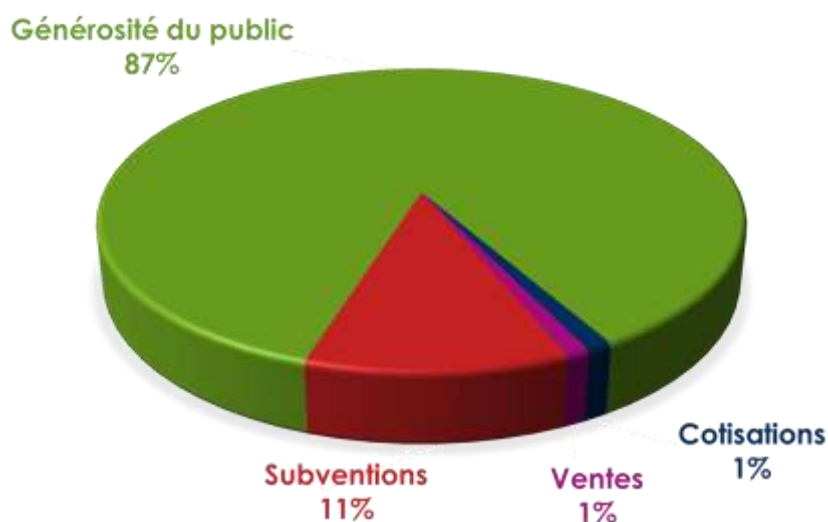
2. Bilan de l'année 2022

a. Chiffres clés

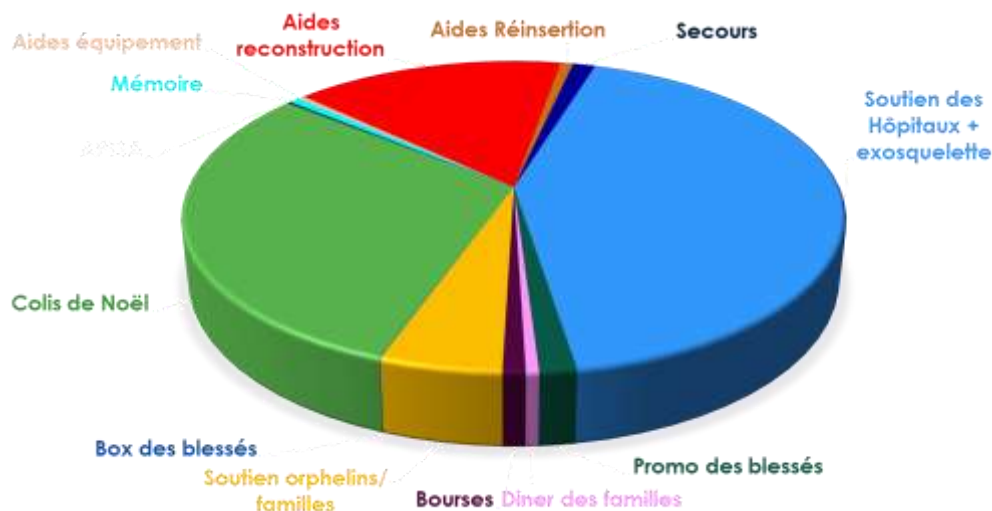
Adhérents. Le nombre d'adhérents s'établit à 302. Ce chiffre est en légère baisse par rapport à 2020 et 2021. Cette évolution s'explique par la baisse des renouvellements depuis que le principe des renouvellements « glissants » a été abandonné (15 décembre 2021) au profit d'un terme fixé au 1^{er} janvier pour l'année nouvelle. Des campagnes d'information ont désormais lieu aux alentours du 1^{er} janvier puis à l'approche de l'assemblée générale en juin pour rappeler l'échéance et inciter au renouvellement des adhésions.



Ressources. En 2022, les ressources de l'association ont crû par rapport à 2021. Si le poste « ventes » a diminué de façon importante, si les subventions publiques sont restées au même niveau, c'est bien la générosité du public (dons et mécénat) qui a augmenté, au point de représenter 87% des ressources de l'association en 2022 (contre 78% en 2021). Cette générosité accrue, fruit de conventions passées avec nos partenaires, a été motivée par les projets soutenus par l'association (projet « Résilience » d'embarquement de blessés en compétition nautique, colis de Noël, soutien d'un film de C. Carron etc.). Au total, l'association a réuni 5% de ressources supplémentaires, passant de 644.387 euros de produits en 2021 à 678.354 euros en 2022 (hors produits financiers). Par ailleurs, 2 fonds dédiés (édition du livret « Ma première cérémonie militaire » et équipement de salles de sport dans les hôpitaux des armées) ont été épuisés, les projets correspondant ayant été achevés en 2022.



Emploi des ressources. Les dépenses de fonctionnement sont restées à un niveau acceptable (15%), inférieur à celui de 2021. Les ressources gagnées ont donc été répercutées sur les dépenses liées à l'objet social. Celles-ci ont augmenté considérablement (759.561 euros contre 471.260 euros en 2021). Parmi les dépenses les plus importantes, on note l'achat d'un exosquelette au profit de l'Institution nationale des Invalides (193.000 euros versés en 2022 sur un total de 220.000 euros), un colis de Noël au coût plus élevé que d'habitude mais financé par un don exceptionnel, l'organisation de deux séminaires de reconstruction dédiés aux veuves de guerre et les activités de reconstruction des blessés (dont le projet Résilience).



Au total, les dépenses ont augmenté de 273.612 euros par rapport à 2021, ce qui a entraîné un résultat d'exploitation négatif de 181.389 euros, lequel correspond peu ou prou à la dépense de l'exosquelette. Ce résultat, quoique négatif, témoigne néanmoins de l'engagement de Solidarité Défense dans des missions de service.

b. Actions sociales

i. Concernant les militaires en opération, l'association agit principalement par :

- la distribution de colis aux soldats en opération, intérieure et extérieure, en fin d'année ;
- le soutien de la collecte de sang nationale organisée par le CTSA pour les militaires en opération ;
- la préservation de la mémoire des combattants des opérations extérieures, par exemple par la publication d'ouvrages mémoriels ou de films ;
- le lien armées-nation, notamment en encourageant la publication de livres ou la réalisation de films.

ii. S'agissant des blessés, l'association soutient essentiellement des militaires blessés, physiques ou psychiques, en opération, extérieure ou intérieure, et à l'entraînement opérationnel, ainsi que leurs familles. Ces actions comprennent :

- un soutien moral dans la durée par l'établissement d'un contact personnel, l'écoute et le conseil. En particulier, l'association se caractérise par son activité de visite en hôpital militaire (Percy, Bégin, Les Invalides, Brest, Toulon). Cette activité a été durablement impactée par la pandémie : les visites ont en effet cessé depuis février 2020 et n'ont repris qu'en octobre 2021 ; on notera qu'en 2022 les visites ont repris et ont dépassé le niveau de 2019.

Mais, si elles concernent plus de blessés qu'en 2019, on remarquera que ceux-ci sont principalement des blessés psychiques, comme le montre le tableau ci-dessous ;

	2019	2020 (jan-fev)	2021 (oct-déc)	2022	Ecart 2022 vs 2019
Nombre de visites	191	42	40	213	+12%
Blessés visités	113	24	37	131	+16%
Dont blessés psychiques	31	2	32	83	+168%
Dont blessés physiques	82	22	5	48	-41%

- l'organisation de loisirs au profit des blessés hospitalisés (assistance à des matchs de football ou de rugby, opéra pour les pensionnaires, journée « Autos de Rêve » aux Invalides) ;
- des actions de promotion et de valorisation des blessés ; l'association soutient toutes sortes d'actions, depuis le raid sportif en soutien aux blessés jusqu'à la réalisation de films consacrés aux blessés et à la blessure, notamment le syndrome de stress post-traumatique ;
- la délivrance d'aides financières individuelles au profit des blessés, y compris de leurs familles ;
- l'aide à l'équipement des invalides, à la reconstruction et à la réinsertion des blessés. Cette aide peut aussi être délivrée en coordination avec d'autres organismes ou associations ;
- la réalisation de projets destinés à améliorer le séjour des blessés dans les hôpitaux.

En 2022, Solidarité Défense a suivi et aidé 61 blessés.

Armée	Positions statutaires	Situation familiale
Terre : 77 %	Active : 58 %	Célibataires : 24 %
Air : 3%	Réformés : 42 %	Chargés de famille : 76 %
Marine : 11 %	PMI : 63 %	
Gend: 3 %		
SSA : 3%		
Personnel civil : 3 %		

iii. En faveur des conjoints survivants et des orphelins.

- Solidarité Défense prodigue dans la durée un soutien moral (écoute, conseil, maintien du lien...) ; l'association s'attache à maintenir le contact avec les familles, notamment à l'occasion des fêtes de fin d'année.
- Solidarité Défense délivre des aides individuelles de solidarité. En 2022, l'association a financé 13 bourses, dans le cadre d'un partenariat avec l'Entraide Marine et l'ADO.
- Solidarité Défense contribue au Plan Hommage aux Morts pour la France les 10-11 novembre. En 2022, les familles de 2 militaires morts pour la France ont été accueillies à dîner le 10 novembre en présence du CEMA, et de la Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées.
- Solidarité Défense organise chaque année depuis 2019 un séminaire national de reconstruction destiné aux veuves de guerre. il en existe deux versions, l'une nationale, au profit exclusif de veuves françaises, l'autre internationale qui s'adresse, outre 5 veuves françaises, à des veuves américaines et libanaises.

Depuis 1994, Solidarité Défense a suivi près de 900 familles des trois armées. En 2022, elle a soutenu 35 familles, directement ou indirectement.

Armée	Grade	Conditions du décès
Terre : 56%	Officier : 24%	MPLF/MSN : 54%
Air : 6%	Sous-officier : 55%	Morts en service : 42%
Marine : 32%	Militaire du rang : 21%	Morts hors service : 4%
SSA : 3%		
Gend. : 3%		

- iv. Coordination avec le Comité de l'Entraide Défense. En janvier 2022, Solidarité Défense a rejoint ce comité, formé par l'ADO, Terre Fraternité, la FOSA et l'Entraide Marine, pour une année d'expérimentation.

Cette année a montré tout l'intérêt de ce Comité, dont l'objet est le soutien des militaires blessés en service et des familles endeuillées. Solidarité Défense participe ainsi aux comités sociaux de Terre Fraternité et de l'ADO et se coordonne, avec la FOSA et l'Entraide Marine, au cas par cas sur les dossiers intéressant des marins et des aviateurs.

Le Comité de l'Entraide Défense permet aussi à Solidarité Défense de participer à une levée de fonds commune aux cinq associations : le soutien des blessés et des familles y gagne en efficacité. En 2022, le Comité a ainsi décidé de soutenir financièrement, sur les fonds récoltés en 2022, l'équipe de France participant aux *Invictus Games* (Düsseldorf, septembre 2023).

Le Comité offre enfin aux cinq associations une meilleure visibilité auprès des institutions. Une réunion de travail et des entretiens ont ainsi eu lieu, au cours de l'année 2022, entre les représentants des membres du Comité et l'état-major des armées.

Fort de cette reconnaissance de l'institution, le Comité a décidé de travailler en 2023 et 2024 sur l'accompagnement des familles endeuillées et l'insertion professionnelle des orphelins.

c. Activités et projets réalisés en 2022

Dans un contexte sanitaire encore incertain au début de l'année, l'association a cependant pu mener à bien un certain nombre de projets au profit des militaires en opération, de la reconstruction des militaires blessés et des familles endeuillées. Elle s'est également appliquée à achever la publication de livrets destinées à entretenir le lien entre la nation et ses soldats.

- i. Soutien des militaires en opération. Comme chaque année depuis 1995, Solidarité Défense a mené à bien l'opération « Colis de Noël », dont le but est de faire parvenir un colis à chaque militaire en opération pendant les fêtes de fin d'année. Ce colis ne constitue pas seulement une marque d'attention à l'égard de militaires retenus, par leur mission, loin de leurs familles en cette période très spéciale de l'année, mais aussi une forme de gratitude de la part de la nation à l'égard de ses soldats en opération : en témoigne la présence dans ces colis de dessins d'enfants, réalisés par des écoles primaires, de métropole et d'outre-mer.

A « huis clos », pour respecter les contraintes sanitaires, Solidarité Défense a confectionné, du 17 au 20 octobre 2022, 14.000 colis, avec le soutien de ses membres, de volontaires de l'EPIDE Val de Reuil et d'une classe Défense du collège Jean Rostand de Milly la Forêt (91). 550 écoles primaires, qui ont fait parvenir 35.000 dessins, ont participé à l'opération. Le ministre des armées, la secrétaire d'Etat auprès du ministre des armées, Mme Macron, le CEMA, les chefs d'état-major ou leurs représentants, le GMP

et les 7 partenaires du Colis ont rendu visite aux acteurs de cet événement le 19 octobre. TF1 a diffusé sur ce sujet un reportage le 20 octobre 2022.

- ii. Maintien du lien nation-armées. En 2022, l'association a réimprimé le livret « Ma Première cérémonie militaire », 2^{ème} édition, à 55.000 exemplaires, épuisant ainsi le fonds dédié à cette opération depuis 2020. Cette réimpression a porté la distribution de ce livret à plus de 300.000 exemplaires. En ont bénéficié les zones de défense et de sécurité, les municipalités, les associations et les particuliers qui en ont fait la demande.
- iii. Développement des visites à Toulon. S'agissant des visites, qui constituent la caractéristique de l'association, Solidarité Défense a étendu cette activité à **l'hôpital Sainte-Anne à Toulon**. Une équipe de deux visiteurs a été recrutée puis formée (janvier 2022) et agréée par le médecin-chef (juillet 2022) Cette équipe rencontre principalement, mais pas exclusivement, des militaires blessés hospitalisés en service psychiatrie.
- iv. Soutien des hôpitaux. L'association a offert un exosquelette de rééducation à l'Institution nationale des Invalides en juillet 2022. Destiné à la rééducation des blessés médullaires, cet appareil servira également aux blessés hospitalisés à Percy et Bégin. Ce robot a été entièrement financé par Solidarité Défense sur ses fonds propres (220.000 euros, dont 193.000 euros ont été versés en 2022). L'AFP a assuré une bonne diffusion de cette initiative. On notera que c'est le même appareil qui a été retenu, début 2023, pour équiper les centres départementaux.
- v. Contribution à la reconstruction physique et morale des militaires blessés. Outre les aides individuelles qu'elle distribue aux militaires blessés en opération ou à l'entraînement opérationnel, Solidarité Défense s'est engagée cette année dans un partenariat avec d'autres associations pour faciliter la reconstruction des blessés, seuls ou en familles.
Avec les associations « 30 jours de mer et ça ira mieux » et « La voile pour se reconstruire », Solidarité Défense a contribué à l'organisation **d'embarquements de blessés** et de leurs familles en Méditerranée, soit le week-end, comme à Marseille avec « 30 jours de mer et ça ira mieux », soit pour des navigations plus longues, comme celle que met sur pied « La voile pour se reconstruire » (Méditerranée, 4-6 juin 2022).
Solidarité Défense a aussi soutenu l'association Ad Augusta qui organise, en étroite coordination avec le HIA Clermont-Tonnerre, des stages de **reconstruction** au profit de blessés psychiques mais aussi de courts séminaires de sensibilisation des familles au syndrome post traumatique.
- vi. Reconstruction des veuves de guerre. L'association a organisé, conjointement avec l'ANFEM, un séminaire national, baptisé « **Regards d'espérance** » pour 9 veuves de guerre françaises, du 31 mars au 3 avril 2022. Les appréciations des participantes ont été très positives.
5 veuves françaises ont également pu participer à la version internationale de ce séminaire, « Femmes du monde pour la paix », organisé en juin 2022, à Washington (USA), par l'association *Tuesday's Children*.

c. Perspectives 2023-2024

- i. Consolider nos activités et projets traditionnels. L'association a su relancer ses activités et projets traditionnels après la pandémie. On notera également que, s'agissant des ressources, la crainte de voir celles-ci diminuer ne s'est pas réalisée ; le montant des subventions publiques est resté pratiquement

stable et la générosité du public ne s'est pas démentie. Tout ceci autorise donc de planifier la reprise des activités et des projets en 2023.

Ainsi il est prévu en 2023 de maintenir les activités et projets traditionnels de l'association. L'opération **Colis de Noël 2023** a été lancée, en reconduisant cependant le format « à huis clos » adopté en 2020 ; la confection des colis se déroulera du 16 au 20 octobre, aux Invalides. Les colis seront adressés aux militaires en opération extérieure (Estonie, Roumanie, Chammal, Barkhane, Daman, Minusma, Minusca, EUTM RCA, EUTM Mali etc.) et intérieure (Sentinelle, Harpie), ainsi qu'aux marins en mer, ce qui représentera environ 13.500 colis. Le dîner des familles se tiendra le 10 novembre 2023.

En parallèle, l'association s'attache à mener des **visites en hôpital**, en région parisienne (Percy, Bégin, INI), à Brest, et à Toulon. Il s'agit maintenant de renforcer notre équipe de visiteurs à Toulon et de travailler à étendre cette activité à l'hôpital Laveran à Marseille.

Elle renouvellera aussi ses contributions aux activités de **reconstruction des blessés** (stages RMBS, embarquements, pêche en mer, raids en milieu désertique, soutien des stages de réhabilitation psychosociale d'Ad Augusta etc.). En liaison avec ses partenaires de l'ADO, Entraide Marine et FOSA, elle délivrera des **bourses aux orphelins**.

L'association favorise également des projets de **promotion des blessés** par le sport. En 2023, elle contribuera à un double ultra-trail, en Amérique et en Islande, exécuté au profit des blessés (septembre 2023) et a soutenu un relais mixte blessés – stagiaires de l'Ecole de Guerre (juin 2023).

ii. Effort particulier. En 2023, l'association fera effort sur l'accompagnement des blessés et des veuves.

S'agissant des blessés, outre les activités et projets de reconstruction, principalement par le sport, qui ont été évoqués ci-dessus, l'association a choisi de faire effort sur l'accompagnement de la blessure psychique.

Un colloque sur cette question a été organisé par l'association le 30 mars 2023. Son succès (260 participants, 13 retombées médiatiques) permet de réfléchir à un projet qui visera à développer l'accompagnement des blessés psychiques, notamment par leur entourage (conjoint, parents, aidants...).

S'agissant du soutien des familles endeuillées, Solidarité Défense reçoit, à Paris, du 11 au 15 mai, le séminaire international « **Femmes du monde pour la paix** », destiné aux veuves de guerre françaises, américaines et libanaises. 15 participantes, dont 5 Françaises, 4 thérapeutes ont ainsi été accueillies au cours d'un séminaire reprenant le schéma éprouvé depuis 2019. Ce séminaire, financé avec le soutien de l'ANFEM et de MBDA, a donné toute satisfaction aux participantes, pourtant venues d'horizons et de cultures différentes.

Solidarité Défense envisage de reconduire « **Regards d'espérance** » à l'automne 2023. Destiné à 9 veuves de guerre françaises, ce séminaire se déroulera à Paris, selon le format testé avec succès en juin 2021.

iii. Vers la réédition du livret « Ma Première Cérémonie Militaire »

Ce livret, réédité en 2022, évoqué ci-dessus, a rencontré un certain succès, non seulement auprès des unités et des familles militaires, mais aussi dans les associations, les écoles et les municipalités. Il est envisagé de le rééditer pour 2024, éventuellement en l'augmentant d'une partie supplémentaire.

NOUS REMERCIONS NOS PARTENAIRES

